



Payer la pension alimentaire et mourrir de faim!!!

Par **dounia**, le **04/05/2008** à **12:18**

bonjourrnmon conjoint a un fils d'un précédent mariage.rnde ce mariage il ne lui reste que des dettesrnmadame était gérante d'un commercernau lendemain de leur séparation madame s'est barré en laissant les dettes de ce commercernaaujourd'hui c'est mon homme qui paye (elle s'est arranger pour se déclarer insolvable!!!)rnsans compter qu'elle a demander une pension de 400e/moisrnmon homme payait sa pension et ses dettes et a finit par etre endetté lui meme(impayé d'impots, loyer et j'en passe)rnaujourd'hui avec un salaire de 2000e il vient de demander une baisse de la pension alimentaire, madame a fait appel et resultat mon homme doit continuer a payer 400e..rnvoici le détailrnsalaire 2000erndettes madame 500rn

pension 400ernimpot 320ernloyer 620ernsans compter les charges, 40e/mois, téléphone 50e et j'en passe)rnfrais carburant trajet pour son travail 250euros/moisrnc'est moi qui l'aide financièrement, nous ne profitons de rien du tout!! madame travail au noir et touche les assedics 900eurs!!rntrouver vous cela normal, et ou peut on nous retourner, association...